



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES  
MINES

SOCIETE BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE  
(SBEE)

PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE II  
(PERU II)



GRUPE DE LA BANQUE  
AFRICAINNE DE DEVELOPPEMENT

## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

N° 47.0/2026/SBEE/DG/DER/PRMP/SP-PRMP/DCP/SPM/SP

### RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR EN GENIE CIVIL

1. Le Gouvernement du Bénin a obtenu un financement de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Electrification Rurale II (PERU II) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de prêt, pour financer les prestations relatives à la sélection d'un consultant individuel pour le poste d'ingénieur Génie Civil.
2. La Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE), entreprise de droit public et Maître d'ouvrage délégué du projet PERU II dont l'objectif global est de relever le taux de couverture et le taux d'accès à l'électricité en milieu rural en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations, invite les consultants individuels intéressés et qualifiés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits dans les termes de référence joints au présent avis.
3. Sous la supervision directe de la Coordonnatrice l'Ingénieur en Génie-civil sera chargé d'apporter son expertise technique dans la mise en œuvre du projet notamment le suivi et le contrôle de l'exécution technique du projet. Il s'agit de : (i) participer à la validation des notes de calculs et s'assurer du respect des normes de génie civil, (ii) s'assurer que les travaux sont exécutés conformément aux normes en vigueur. Il sera également chargé d'exécuter cumulativement des missions sur la phase I du projet qui est actuellement en cours d'exécution.
4. Les conditions d'emploi et la durée du contrat sont les suivantes :
  - Le Consultant est normalement recruté avec un contrat d'un (01) an renouvelable sur la durée du projet, sous réserve d'une évaluation annuelle satisfaisante de la performance, avec une période d'essai de six (06) mois.
  - Le poste sera basé à Cotonou (Bénin) avec des possibilités de missions à l'intérieur du pays.
  - Date de prise de fonction : être immédiatement disponible.
5. Les dossiers de candidature doivent être constitués des pièces suivantes :
  - Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP de la Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE) ;
  - Un CV détaillé précisant les expériences acquises ;
  - Une photocopie du diplôme ;
  - Les pièces justificatives des expériences professionnelles (attestation de travail) ;

ANO BAILLEUR  
OBTENU

- tout autre document justifiant les informations du CV.

6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le groupe de la Banque Africaine de Développement, édition d'octobre 2015 et entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016 » qui est disponible sur le site web de la banque à l'adresse suivante : <http://www.afdb.org>
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, E-mail : [infos\\_prmp@sbee.bj](mailto:infos_prmp@sbee.bj), du lundi au vendredi de 08 heures 00 à 12 heures 30 et de 14 heures 00 à 17 heures 30 (Heure locale : GMT+1 au plus tard le 25/08/2026.
- lien pour le retrait de l'AMI accompagné des Termes de Référence : <https://marches-publics.sbee.bj/>
8. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française et accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée doivent être envoyées par courriel à l'adresse [offres\\_prmp@sbee.bj](mailto:offres_prmp@sbee.bj) ou déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du lundi au vendredi de 08 heures 00 à 12 heures 30 et de 14 heures 00 à 17 heures 30 (Heure locale : GMT+1) au plus tard le 25 Août 2026 à 10 heures 00 minute. **Les dossiers devront porter la mention « Candidature au poste d'Ingénieur Génie Civil du projet PERU ».** Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.



Cotonou, le 30 juillet 2023

La Personne Responsable des Marchés Publics



Jean-Luc YOFFOU



**SOCIÉTÉ BÉNINOISE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE**



DIRECTION D'ELECTRIFICATION RURALE

-----  
PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE

-----  
Financement BAD

RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR EN GENIE CIVIL

## **TERMES DE RÉFÉRENCES**

**ANO BAILLEUR  
OBTENU**

Juillet 2026



## 1. CONTEXTE DE LA MISSION

La politique d'électrification rurale du gouvernement du Bénin est fondée sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et s'inscrit dans le cadre de la stratégie communautaire de développement des services énergétiques, telle que définie par le livre blanc de la CEDEAO. L'objectif à terme de cette stratégie est l'accélération de l'accès à l'énergie des populations rurales en vue du développement des activités génératrices de revenus, des services publics et de l'usage domestique pour l'amélioration des conditions de vie.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette vision du Gouvernement qui ambitionne de parvenir à l'accès universel à l'électricité à l'horizon 2030, la SBEE s'est engagée, depuis 2016, dans la recherche de financement pour la matérialisation de grands projets d'électrification afin de booster l'accès à l'énergie des populations rurales. C'est dans ce cadre qu'à l'occasion de la phase 1 du Projet d'Electrification Rurales (PERU I) financé par la Banque Africaine de Développement (BAD), il a été réalisé des études de faisabilités pour l'électrification de nouvelles localités rurales et l'extension/densifications du réseau dans des localités péri-urbaines en vue du montage de la phase II dudit projet (PERU II).

Le PERU II est donc la suite logique du PERU I et s'inscrit dans le cadre du Programme d'Actions du Gouvernement 2021-2026.

Le projet concerne l'électrification de 420 nouvelles localités rurales, l'extension/densification du réseau existant dans 150 localités péri-urbaines et le raccordement immédiat de 91 523 ménages à un coût forfaitaire de 20000 FCFA. Il est organisé en 4 volets déclinés comme suit :

- ✓ Volet 1 : Travaux d'électrification par raccordement au réseau conventionnel de 200 localités rurales des départements du Borgou, Alibori, Atacora et Donga ;
- ✓ Volet 2 : Travaux d'électrification par raccordement au réseau conventionnel de 150 localités rurale dont 26 localités du département du Zou (sur financement BAD) et 124 localités des départements des Collines, et du Mono (sur le budget national) ;
- ✓ Volet 3 : Travaux d'extension et ou de densification du réseau électriques dans 150 localités des villes du Sud du Bénin ;
- ✓ Volet 4 : Travaux d'électrification par raccordement au réseau conventionnel de 70 localités rurales.

Le PERU II prend également en compte la réalisation des études d'Avant-Projet Détaillé (APD) y compris les Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour l'électrification de 750 localités en vue du montage de la 3<sup>ème</sup> phase du projet.

Les présents TDRs sont élaborés pour le recrutement d'un Ingénieur Génie Civil en qualité de Consultant Individuel.

Pour l'exécution du projet, le Maitre d'ouvrage est le ministère en charge de l'énergie. La gestion du Projet PERU II est assurée par une Unité de Gestion de Projet (UGP) logée au sein de la Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE) qui est le Maître d'Ouvrage Délégué.

## 2. OBJECTIF DE LA MISSION ET TACHES DU CONSULTANT

### 2.1. OBJECTIF DE LA MISSION

Sous la supervision de la Coordinnatrice du Projet, les principales attributions de l'Ingénieur Génie Civil sont :

- appuyer la Coordinnatrice pour la préparation des dossiers techniques en vue de l'élaboration des dossiers d'appel d'offre (DAO) ;
- appuyer au besoin la Coordinnatrice pour l'évaluation technique des offres ;
- participer à la validation des notes de calculs
- assurer en étroite collaboration avec les ingénieurs conseils, le contrôle et le suivi de l'exécution technique du projet ;
- participer aux diverses missions de réception sur site des matériels, de réception technique, provisoire et définitive ;
- suivre le planning d'exécution des travaux et des bureaux de contrôle ;
- élaborer les rapports d'activité mensuellement ;
- participer à l'élaboration des rapports trimestriel et annuel à transmettre à la BAD ;
- Superviser les relevés topographiques et demander à avoir une précision sur les points bas ou bassins versants en vue d'y apporter une solution palliative lors de la réalisation des points diamants. ;
- proposer de réponses aux commentaires de la BAD et aux bureaux de contrôle ;
- élaborer des propositions de solutions alternatives lorsque des problèmes de qualité du sol surviendraient sur les différents sites d'exécution du projet ;
- aider à la résolution des différends en cas de survenance de différends pendant l'exécution de contrats.

### 3. QUALIFICATIONS ET COMPETENCES REQUISES

- être titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur (BAC+5) en Génie civil ou Bâtiment et Travaux Publics ou tout autre diplôme équivalent ;
- justifier d'au moins huit (8) ans d'expérience générale dans le suivi, le contrôle et l'exécution des projets de Génie civil et/ou des projets de construction de bâtiments (maîtrise d'ouvrage déléguée, maîtrise d'œuvre, bureaux d'études, entreprises, ...) ;
- avoir réalisé au moins deux (2) missions similaires, en qualité de surveillant, contrôleur ou superviseur de travaux de génie civil (implantation de poteaux bétons, mise en œuvre de postes électriques en cabine ou préfabriqués) dans le cadre des projets d'électrification ou extension et/densification de réseaux de distribution électrique. Une expérience de projet financé par les Partenaires Financiers et Techniques (Banque Mondiale, BAD, BOAD, AFD, KfW....) serait un atout.
- avoir une connaissance de l'organisation globale des projets de construction depuis la sécurisation foncière, les études architecturales et techniques structurales jusqu'à la réception des travaux et la mise en service des infrastructures ;
- avoir une bonne maîtrise des logiciels de Génie civil, de dessin, de calcul de structures (AutoCad, ArchiCad, Robot Structural, ...) ;
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power point, Outlook, MS-Project, ...) ;

ANO BAILLEUR  
OBTENU



- avoir la maîtrise de la gestion des contrats de prestations intellectuelles et de travaux dans le cadre de marchés de construction ;
- avoir du leadership, de la capacité à manager des équipes, et à faire adhérer l'ensemble des intervenants au projet ;
- avoir une aptitude à travailler en équipe et dans un environnement sous pression pour l'atteinte des objectifs fixés ;
- avoir une excellente maîtrise de la langue française aussi bien à l'oral qu'à l'écrit ;
- avoir une excellente capacité de communication, de rédaction des rapports ;
- avoir une bonne personnalité et une capacité d'analyse, de synthèse, de gestion des priorités et de reporting ;
- Une connaissance de l'anglais serait un atout ;
- Avoir de bonnes aptitudes pour le travail en équipe et dans un environnement sous pression ;
- Une bonne maîtrise des outils de communication (E-mail ou autre) ;

#### **4. DUREE ET LIEU DE LA MISSION**

Le Consultant sera recruté pour la durée de la mise en œuvre du projet avec une période d'essai de six (06) mois. Si la période d'essai est concluante, il signera un contrat d'une durée d'un (01) an renouvelable sur la durée du projet. Le renouvellement se fera après une évaluation annuelle satisfaisante de la performance faite sur la base des critères de performance en relation avec les termes de références du contrat. A l'issue de chaque évaluation annuelle, le représentant autorisé du projet notifiera par courrier au Consultant la continuité ou non de son contrat en fonction des résultats de l'évaluation. Cette notification interviendra dans un délai de trente (30) jours maximum, faute de quoi le contrat sera considéré avoir été renouvelé.

Compte tenu de l'urgence et des impératifs de mise en œuvre du projet, le consultant doit être immédiatement disponible pour le démarrage de la mission. Le poste sera basé à Cotonou (Bénin) avec des possibilités de déplacement à l'intérieur du pays.

#### **5. OBLIGATIONS DU CONSULTANT**

L'Ingénieur Génie Civil sera responsable de la réalisation des prestations décrites dans les présents Termes de Référence. Il prendra toutes dispositions nécessaires pour la bonne exécution et dans les délais impartis, des travaux qui lui seront confiés. Il devra s'engager entre autres à : (i) Entreprendre les prestations avec tout le sérieux requis conformément à la législation nationale en vigueur ainsi qu'aux règles et aux normes internationalement reconnues ; (ii) Respecter les us et coutumes des villes d'accueil du projet ; (iii) Garder la confidentialité des renseignements obtenus ainsi que des résultats de leurs tâches durant et après l'exécution de leurs mandats et remettre à la fin de sa mission les documents qui lui aurait été remis.

#### **6. EXIGENCES EN MATIERE DE RAPPORT**

L'étendue des prestations du Consultant comprend la préparation et la soumission en temps utile des rapports et documents de qualité, rédigés selon le besoin. Le consultant devra également fournir :

- Un rapport initial : il devra soumettre dans un délai de 4 semaines à compter de la date de début de ses prestations, un rapport initial devant contenir, entre autres, le plan de travail, la méthodologie et le planning indicatif d'exécution de la mission assignée ;
- Des rapports mensuels et trimestriels : le consultant devra soumettre des rapports mensuels et trimestriels pendant la durée de la mission assignée. Ces rapports devront récapituler les principales tâches qui ont été effectuées au cours de la période de référence, les étapes-clés franchies vers la réalisation de la mission, et le taux d'achèvement de la mission. Tous les documents préparés par le consultant dans le cadre de la mission assignée doivent figurer en annexe de chaque rapport (mensuel et trimestriel). Lesdits rapports devront être soumis au plus tard le 5 du mois suivant la fin de chaque mois et trimestre considérés ;
- Un rapport d'achèvement : au terme de la mission assignée, le consultant devra soumettre un rapport complet détaillant entre autres, les activités entreprises pendant la durée de la mission, les intrants et extrants, les résultats attendus et les livrables exigés, les difficultés, les leçons apprises et les approches de solutions. L'approbation de ce rapport dans un délai de 10 jours constituera les conditions préalables au paiement de ses honoraires au titre de la mission assignée.



## 7. REMUNERATION

L'Ingénieur Génie Civil sera rémunéré conformément aux règles et procédures de la Banque en matière de rémunération de consultants individuels.

**L'évaluation des CV des candidats sera effectuée sur la base des critères et sous-critères suivants :**

| Critères d'évaluation                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Poids | Moyens de preuve à fournir                                                             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------|----------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1/ Qualifications générales et aptitude pour les tâches à accomplir :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Justifier d'un diplôme universitaire d'Ingénieur (BAC+5) en Génie civil ou Bâtiment et Travaux Publics ou tout autre diplôme équivalent ...)</li> </ul>                                                                                                                                                                | 10    | Copie Diplôme                                                                          |
| <b>2/ Expérience générales à partir de la première expérience :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Justifier d'au moins huit (8) ans dans le suivi, le contrôle et l'exécution des projets de Génie civil et/ou des projets de construction de bâtiments (maîtrise d'ouvrage déléguée, maîtrise d'œuvre, bureaux d'études, entreprises, ...)</li> </ul>                                                                            | 20    | Copies des attestations/certificats de travail ou preuves d'expériences correspondante |
| <b>3/ Expérience spécifique avec les bailleurs de fonds internationaux :</b> <p>3.1. Justifier d'au moins deux (2) missions similaires, en qualité de surveillant, contrôleur ou superviseur de travaux de génie civil (implantation de poteaux béton, mise en œuvre de postes électriques en cabine ou préfabriqués) dans le cadre des projets d'électrification ou extension et/densification de réseaux de distribution électrique.</p> | 50    | Copies des attestations de bonne fin d'exécution/de travail                            |
| 3.2 Au moins une mission similaire dans un projet financé par                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 10    | Copies des attestations                                                                |



|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |            |                                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|-------------------------------------|
| un Partenaire Technique Financier (Banque Mondiale, BAD, BOAD, ADF, KfW, etc...)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |            | de bonne fin d'exécution/de travail |
| <b>4/ Connaissance linguistique (français et anglais) et outils Informatiques</b><br><br>4.1. Connaissance des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint, etc.) ; <b>4 points</b><br><br>4.2. Avoir une maîtrise parfaite du Français aussi bien orale qu'écrite avec des capacités rédactionnelles et de synthèse ; <b>2 points</b><br><br>4.3 La maîtrise de l'Anglais serait un atout, <b>4 points</b> | 10         | L'indiquer clairement dans le CV    |
| <b>Total</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <b>100</b> |                                     |

Seuls les candidats ayant obtenu la note minimale de 75 seront présélectionnés et feront partie de la liste restreinte pour la suite du processus.

**A l'évaluation finale, le candidat ayant obtenu la meilleure note sera retenu pour le poste et invité aux négociations. Au cas où des consultants seront classés 1er ex-aequo, le candidat ayant réalisé le plus de missions similaires critère 3 sera sélectionné.**

#### INSTRUCTIONS :

- Avant de préparer votre réponse, il est conseillé au consultant d'examiner les termes de référence, qui décrivent la mission.
- Le consultant ne doit pas avoir de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perçu. Un consultant présentant un conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perçu sera disqualifié, sauf autorisation expresse contraire de la Banque.